

LECTIO DIVINA AVEC LE PÈRE LAGRANGE



Le témoignage du Baptiste. Premières vocations (22-24)

Jn 1. ¹⁹ Et voici quel fut le témoignage de Jean, lorsque les Juifs envoyèrent vers lui, de Jérusalem, des prêtres et des lévites, pour lui demander : « Qui es-tu ? » ²⁰ Et il reconnut, – loin de nier il reconnut – : « Ce n'est pas moi qui suis le Christ. » ²¹ Et ils lui demandèrent : « Quoi donc ? tu es Élie ? » Et il dit : « Je ne le suis pas. » « Es-tu le Prophète ? » Et il répondit : « Non ». ²² Ils lui dirent donc : « Qui es-tu ? afin que nous donnions une réponse à ceux qui nous ont envoyés ; que dis-tu de toi-même ? » ²³ Et il dit : « Je suis la Voix-de-celui-qui-crie-dans-le-désert : Redressez la voie du Seigneur comme a dit le prophète Isaïe. » ²⁴ Et l'on avait envoyé des Pharisiens. ²⁵ Et ils l'interrogèrent et lui dirent : « Pourquoi donc baptises-tu, si tu n'es ni le Christ, ni Élie, ni le prophète ? » ²⁶ Jean leur répondit, disant : « Pour moi, je baptise dans l'eau ; au milieu de vous se tient quelqu'un que vous ne connaissez pas, ²⁷ qui vient après moi [et] dont je ne suis pas digne de délier la courroie de la sandale. »

²⁸ Cela se passa à Béthanie, au-delà du Jourdain, où Jean baptisait.

Selon la perspective des synoptiques, Jésus n'avait plus qu'à commencer son ministère ; aussi le conduisent-ils en Galilée.

Mais saint Jean nous arrête encore dans les environs du Jourdain. Cette divergence a beaucoup frappé les anciens. Les difficultés qu'on a soulevées contre son récit sont une marque de la vigilance des chrétiens à ne pas se laisser imposer des Écritures non contrôlées. L'autorité de l'apôtre bien-aimé devait prévaloir, et d'ailleurs l'objection est de celles qui doivent s'apaiser après une réponse rationnelle. Jésus aurait pu prendre ses premiers disciples dans un milieu demeuré étranger à l'influence du Baptiste. Mais, quand le quatrième évangéliste, tout en conservant pour sa propre personne une sorte d'anonymat, affirme que le témoignage rendu à Jésus par Jean a ému quelques-uns des siens, il n'y a rien là que de très vraisemblable. Et il est assez conforme à la nature des choses que les Galiléens aient été rapprochés de Jésus dans la ferveur d'une démarche religieuse aussi grave que le baptême, qu'ils aient noué avec lui dans une contrée qui leur était étrangère de premières relations, avant le don complet d'eux-mêmes sur les bords du lac de Tibériade. Le quatrième évangéliste a donc complété de la manière la plus heureuse ce qu'on peut nommer la période de préparation, le passage de la Loi à l'évangile. Le témoignage rendu par le Baptiste est sa manière à lui d'annoncer la bonne nouvelle. Quoi d'étonnant si sa conviction a gagné ses propres disciples ?

Demeurons donc dans la région où Jean baptisait. Le baptême de Jésus avait eu lieu dans le Jourdain. Mais ses eaux n'avaient rien de sacré, aucune propriété particulière, et

de plus, à la saison d'hiver, les marnes dans lesquelles il se frayait sa course, détremées par les pluies, ne permettaient guère l'accès du fleuve. Arrivé sur le bord, on risquait encore de glisser et de se souiller de boue, soit en entrant dans l'eau, soit en sortant. Cet inconvénient très banal expliquerait à lui seul que Jean ait choisi volontiers pour emplacement des baignades d'autres cours d'eau retenus dans des bassins plus ou moins artificiels. L'un deux était à Béthanie, au delà du Jourdain, et il y a quelque chance de reconnaître ce lieu au pied d'une ruine, le *Kh. et-Tawil*. C'est à Béthanie que le Baptiste reçut des prêtres et des lévites, parmi lesquels se trouvaient des Pharisiens, envoyés par les autorités religieuses de Jérusalem.

On met ordinairement en scène ici le Sanhédrin, en suite d'une délibération formelle. Et certes, dans l'Église de Jésus Christ, le droit de la hiérarchie est absolu ; si l'organisation du judaïsme avait été le même, nous devrions nous étonner que Jean ait osé prêcher sans en avoir reçu le mandat. Mais le peuple d'Israël n'était point une Église. Jamais les hommes de l'Esprit n'avaient été soumis au contrôle du sacerdoce. Pour distinguer les faux prophètes de ces hommes de Dieu, on avait seulement la ressource de les discerner à leur incapacité de prévoir l'avenir¹. Alors l'autorité intervenait pour les châtier. Si l'on avait à juger un faux prophète, le Sanhédrin au complet était la juridiction compétente. C'est du moins ce qu'enseigna la *Michna*². Mais, à supposer que ce point fût dès lors fixé, le tribunal suprême n'avait qu'à juger de l'accusation dont il était saisi. Il y a loin de cette attribution à celle d'une sorte de conseil de vigilance attentif aux différents mouvements des esprits. Le Sanhédrin, composé des principaux prêtres, de docteurs reconnus de membre de l'aristocratie, était un organisme compliqué qu'on ne pouvait engager que sur des griefs précis. L'évangile de saint Jean suggère plutôt une entente entre quelques meneurs, qui se donnent la mission de sauvegarder l'autorité d'un parti. C'est la première manœuvre de ceux que cet évangile nomme les Juifs tout court, parce qu'ils représentent le peuple dont ils sont les chefs spirituels. C'est eux qui se sont rendus responsables de l'hostilité de la masse envers son Sauveur.

Jean, avec son baptême nouveau, cette pénitence démonstrative, l'annonce précise du Messie, troublait les habitudes reçues et le bon ordre de la piété ; il ne faisait aucun cas des Pharisiens qu'il avait même maltraités. Que deviendraient les privilèges du sacerdoce et le prestige des docteurs, si le premier venu déchaînait une pareille tempête, fût-ce de repentir ? Cependant Jean n'était pas le premier venu, étant fils du prêtre Zacharie. On crut devoir l'interroger sans formuler aucune inculpation, en lui demandant simplement : « Qui es-tu ? » Mais dans l'effervescence des esprits, cette question en dissimulait une autre : « Aurais-tu la prétention de te poser en Messie ? » Jean, avec sa franchise quelquefois rude, répondit simplement : « Je ne suis pas le Messie. » – Serait-il du moins celui qui devait préparer les voies au Messie, restaurer la vie religieuse et morale dans Israël avant le règne de la justice, le prophète Élie en un mot, revenu sur la terre ? Élie avait été enlevé au ciel dans son char de feu³ ; on espérait qu'il en reviendrait pour révéler et oindre le Messie.

C'était encore l'attente du Juif Tryphon, disputant avec saint Justin au cours du siècle suivant. Or Jean était bien en effet chargé de remplir ce rôle d'Élie ; mais il n'était point Élie en personne. Il le déclara avec la même netteté.

¹ Dt 18, 23.

² Sanhédrin 1, 5.

³ 2 R 2, 11.

Alors n'était-il pas le Prophète ? Habitué à recevoir les ordres de Dieu de la bouche d'hommes inspirés par son Esprit, et qui si souvent avaient crié le devoir de se tourner vers Dieu, c'est-à-dire de faire pénitence, les Juifs ne pouvaient tenir Jean pour moins qu'un prophète, à moins qu'il ne fût dépourvu de toute mission divine. Ici ils disent : « le » prophète, celui qu'on attendait depuis longtemps, investi d'une mission très haute, semblable à Moïse⁴, l'Élu de Dieu par excellence, destiné peut-être à être oint comme Messie. Jean répond : « Non », parce que ce personnage lui paraît dépasser sa propre taille.

Cependant un pareil homme, fils d'un prêtre qui avait exercé avec honneur les fonctions sacrées, si hardi à soulever l'opinion, devait avoir conscience de ce qu'il était ou prétendait être. Les prêtres et les lévites députés par les Juifs s'excusent de leur insistance en alléguant l'obligation où ils sont de rendre compte de leur mission.

Mais ils n'avaient qu'à ouvrir les yeux : Jean était un prédicateur de la pénitence ; il le leur dit en empruntant les termes d'Isaïe : « Je suis la voix qui crie dans le désert : redressez le chemin du Seigneur », faisant ainsi connaître que le Seigneur viendrait sur ce chemin, désormais praticable. Le Seigneur a ses voies, mais il se sert de l'homme pour se frayer le chemin.

Parmi les envoyés il y avait des Pharisiens, qui reprirent l'enquête pour leur compte. Prêcher la pénitence, tout bon Israélite en avait le droit, mais, si Jean n'était ni le Christ, ni Élie, ni le Prophète, de qui s'autorisait-il donc pour introduire le rite du baptême, une nouveauté vraiment, dans ces circonstances et avec cette ampleur ? À cette question malintentionnée, Jean répond encore, et cette fois pour s'incliner devant celui dont il est le précurseur. Pour moi, je baptise dans l'eau : ce n'est point l'œuvre décisive ; mais il en est un plus grand, dont les œuvres seront plus grandes. On s'étonne que la curiosité des Pharisiens n'ait pas poussé plus avant. Assurément elle n'était pas satisfaite. Mais peut-être ont-ils craint de brouiller les pistes en s'occupant d'un inconnu qui n'était peut-être qu'un fantôme de l'imagination exaltée de Jean. C'est sur celui-ci qu'il fallait faire un rapport. Il se déroba derrière un autre. Il ne dirait rien de plus. Il fallut bien s'en tenir là.

Jn 1. ²⁹ Le lendemain, il voit Jésus venant à lui, et dit : « Voici l'Agneau de Dieu, [celui] qui ôte le péché du monde. ³⁰ C'est lui dont j'ai dit : « Derrière moi vient un homme qui a passé devant moi », car il existait avant moi. ³¹ Et pour moi, je ne le connaissais pas ; mais c'est pour qu'il soit manifesté à Israël que je suis venu, moi, qui baptise dans l'eau. »

³² Et Jean rendit témoignage, en disant : « J'ai vu l'Esprit descendant du ciel comme une colombe, et il est demeuré sur lui ; ³³ et pour moi, je ne le connaissais pas ; mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau, celui-là m'a dit : « Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et demeurer, c'est lui qui baptise dans l'Esprit Saint. » ³⁴ Et c'est bien ce que j'ai vu, et j'ai rendu témoignage que celui-ci est l'Élu de Dieu. »

Lorsqu'il prononçait cette grave parole sur l'avènement du grand inconnu qui est déjà là, qu'on peut voir, auquel on peut adresser la parole, Jean-Baptiste était donc fixé par l'apparition au Baptême. Il ne jugea pas à propos de le désigner plus clairement aux mandataires des Juifs. Mais le lendemain, étant avec ses disciples ou quelques personnes de confiance, et voyant Jésus qui venait à lui, le grand secret s'échappa de ses

⁴ Cf. Dt 18, 15.

lèvres : « Voici l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde. » Voici l'innocence, la sainteté, qui vient purifier le monde du péché. Les paroles qui suivent sont bien son commentaire de la scène qui s'est passée au baptême entre lui, Jésus, et l'Esprit de Dieu. On a prétendu que l'évangéliste saint Jean avait passé le Baptême sous silence. Il ne l'a pas raconté, jugeant le fait assez connu par les premiers évangélistes, mais le Baptiste y fait l'allusion la plus claire : « J'ai vu l'Esprit descendant du ciel comme une colombe, et il est demeuré sur lui. » C'est à ce signe qu'il a reconnu ce qu'est Jésus. Et parce que le signe doit avoir un rapport réel avec ce qu'il indique, il veut dire que Jésus baptisera dans l'Esprit Saint.

Le Baptiste, le baptiseur par excellence, voit surtout dans le Messie, plus grand que lui, celui qui baptisera mieux que lui, qui ôtera ces péchés dont il dénonce la malice.

Jn 1. ³⁵ Le lendemain, Jean se tenait encore [là], ainsi que deux de ses disciples. ³⁶ Et attachant son regard sur Jésus qui passait, il dit : « Voici l'Agneau de Dieu. » ³⁷ Et les deux disciples entendirent ce qu'il disait et suivirent Jésus.

³⁸ Jésus, s'étant retourné et voyant qu'ils le suivent, leur dit : « Que cherchez-vous ? » Ils lui dirent : « Rabbi – ce qui signifie « maître » –, où demeures-tu ? » ³⁹ Il leur dit : « Venez et voyez. » Ils vinrent donc et virent où il demeurait.

Et ils demeurèrent auprès de lui ce jour-là.

C'était à peu près la dixième heure.

⁴⁰ André, le frère de Simon-Pierre, était un des deux qui avaient entendu les paroles de Jean et qui l'avaient suivi. ⁴¹ Il va trouver tout d'abord son frère Simon et lui dit : « Nous avons trouvé le Messie ! » – ce qui signifie « Christ ». – ⁴² Il l'amena à Jésus. Jésus, arrêtant son regard sur lui, dit : « Tu es Simon, le fils de Jean ; tu t'appelleras Céphas » – ce qui signifie « Pierre. »

Le lendemain encore, – ces jours méritaient d'être comptés, et l'évangéliste insinue qu'il était en état de le faire, – deux disciples sont frappés d'entendre Jean prononcer les mêmes paroles, et sont touchés du tendre respect de son regard. Ils suivent Jésus. Mais ils n'étaient pas invités, et, quand il leur dit : « Que cherchez-vous ? », ils répondent gauchement ; « Rabbi, c'est-à-dire Maître, où demeurez-vous ? » Les braves gens ne savaient pas de titre plus flatteur. Comment concevoir un personnage grand devant Dieu dans Israël, si ce n'est dans la personne d'un docteur, maître dans la science des Écritures ? Jésus dit : « Venez et voyez. » Ils virent en effet où il demeurait, – il était environ dix heures depuis le lever du soleil. Et ils comprirent que Jésus était bien le Messie. L'un d'eux était André, frère de Simon. Le second pouvait-il être autre que le narrateur de cette scène, le plus cher souvenir de sa jeunesse ? André va quérir son frère, et quand Simon est en présence de Jésus, le Maître arrêtant sur lui son regard change son nom en celui de Pierre. Plus tard il expliquera pourquoi⁵. Mais déjà, par cette attention affectueuse, il prend possession de lui comme d'un des siens.

À suivre

25_Jésus rentre en Galilée (25)

*In L'Évangile de Jésus Christ par le P. M.-J. Lagrange des frères Prêcheurs
avec la synopse évangélique traduite par le Père Lavergne, Lecoffre-Gabalda (1954).*

Transcription www.mj-lagrange.org

⁵ Mt 16, 17 s.